

Pôle communication

Mardi 1^{er} mars 2022**INFO PRESSE****Prix de l'essence et du gazole en mars 2022**

À compter du 1^{er} mars, les tarifs publics de l'essence et du gazole, calculés par la direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC), sont modifiés comme suit :

- le litre d'essence passe de 151 à 159 francs, soit une hausse de 8 F/L (+ 5,3 %) ;
- le litre de gazole passe de 129,3 à 138,9 francs, soit une hausse de 9,6 F/L (+ 7,4 %).

Les prix à la pompe observés en mars sont le reflet des cotations du marché pétrolier de janvier 2022.

Cette tendance à la hausse, déjà observée en décembre 2021, s'explique par la reprise économique et donc l'augmentation des besoins en produits pétroliers, tirés notamment par la Chine.

